

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre avril, à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau-Montratier dûment convoqué le 17 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Dominique Marin, Maire.

Présents : BOISSEL Claudine, BONNEMORT Aurélien, BROCARD Gilbert, CAMBE Jean-Luc, CLARY Lysiane, DUCHENE Gaëlle, GAUZIN Nicolas, GINIBRE Angélique, LAVAL Eliane, MARIN Dominique, MARIN-BONNEMORT Céline, PELERAN Valérie, RESSEGUIER Bernard

Excusés avec procuration : GARDES Patrick, PERROTTE Claire, SANSON Joëlle

Excusés : BOYER Elodie, LACOSTE Michel, LAFARGUE Sébastien, RESSIGEAC Pascal

Absents : ESPITALIER Isabelle, FOURNIOLS Sébastien, VINEL Mathieu

Secrétaire de séance : CLARY Lysiane

La séance a débuté par la validation du procès-verbal du 10 avril 2025. Cette validation a été faite à l'unanimité.

Pour ce qui est de la délibération : Demande de DETR 2025 pour la réhabilitation d'une partie de l'ancien EHPAD en centre médical pour dentiste et ophtalmologiste

Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 150 389 euros H.T. avec pour participation de :
L'Etat à 33%,
Du Département à 20%,
De la mairie sur ses Fonds propres à 47%.

Délibération votée à l'unanimité.

Séance levée à 21h10.

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de mairie, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage extérieur.

Le Maire,

Dominique Marin

